

Blancafort

2017

www.blancafort.fr

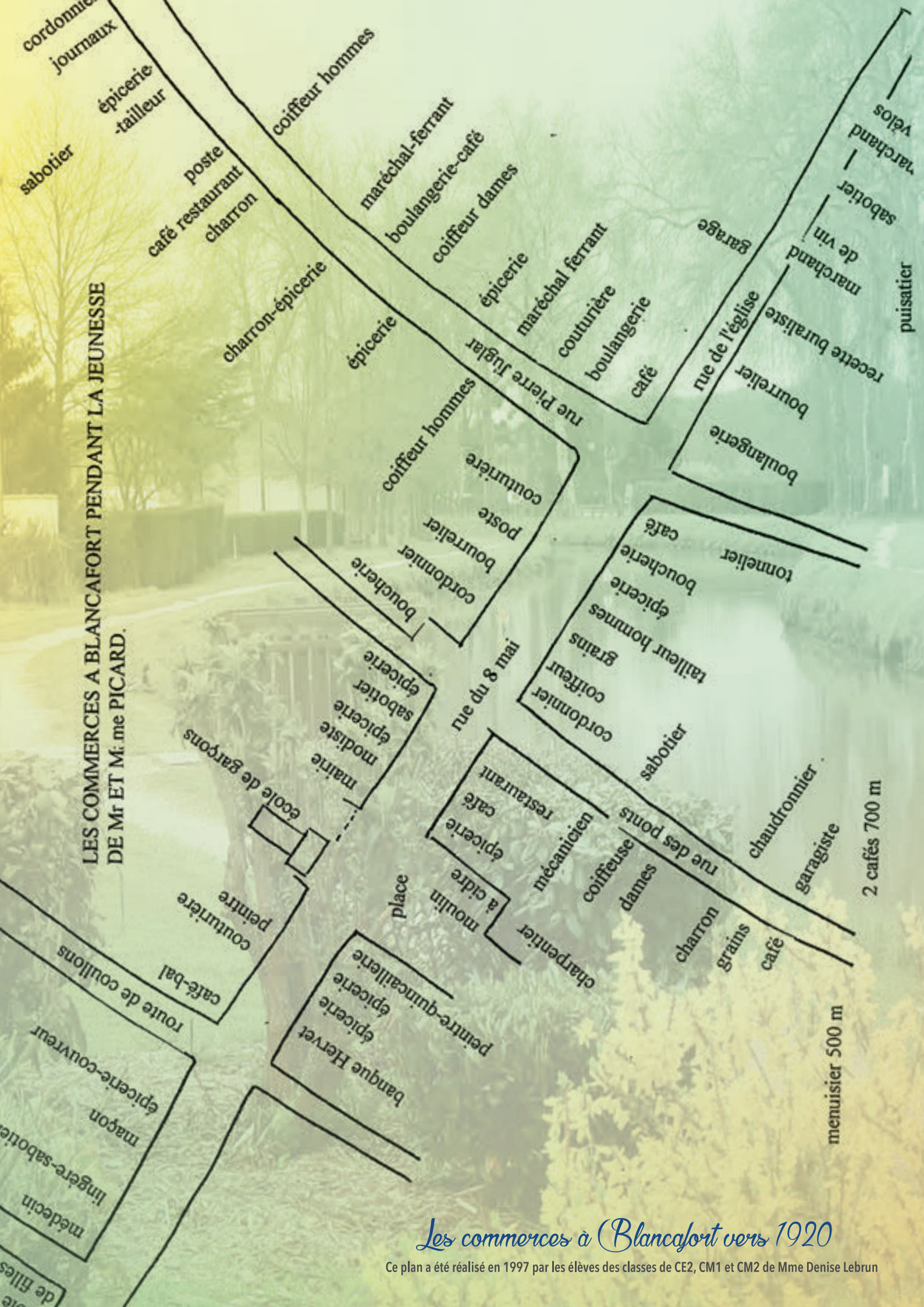
Bulletin d'informations municipales
N°29 / Mars 2017

Environnement

la gestion différenciée des espaces verts

BLANCAFORT
CULTIVE SA NATURE
AUTREMENT

LES COMMERCES A BLANCAFORT PENDANT LA JEUNESSE
DE MR ET M: me PICARD.



Les commerces à Blancfort vers 1920

Ce plan a été réalisé en 1997 par les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de Mme Denise Lebrun



Edito par Pascal Margerin

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

2017 sera une année primordiale en raison des échéances électorales à venir.

Parmi les promesses et les objectifs aussi divers que va-

riés, le candidat qui retiendra mon attention sera celui qui démontrera l'importance des communes dans notre vie quotidienne.

En effet, si je prends l'exemple de celle que je connais le mieux -la nôtre- je constate avec regret et colère que nos moyens financiers dus aux dotations divers ont diminué.

Depuis 2011, la dotation principale de l'état est en baisse constante. Compensée par la dotation de solidarité rurale, nous avons jusqu'en 2015 un budget en croissance, certes modérée mais réelle.

En 2016, la courbe s'est inversée. Cela ajouté aux conséquences de la réforme de la taxe professionnelle (104 000€ de recettes en 2008, - 1450€ en 2016) : investir dans sa commune devient un exercice compliqué.

La commune doit tenir une place prépondérante dans la République : elle doit être au plus proche de ses habitants, efficace, inventive et fraternelle.

Elle doit rester un espace de vie, de citoyenneté, de délibération, de projet, de cohésion et de solidarité.

Mais la diminution des dotations affaiblit ce pilier de la Démocratie.

Les communes ont naturellement vocation à se rapprocher, à mutualiser leurs moyens et porter des projets au sein d'intercommunalités qui favorisent les solidarités territoriales et humaines.

Nous devons pouvoir compter sur des relations de confiance entre l'Etat et les collectivités.

Nos futurs dirigeants devront garantir une place aux communes fortes et vivantes dans une République décentralisée. Ils devront reconnaître les collectivités comme de véritables partenaires. Ils devront accepter que nous définissions et construisions ensemble des politiques publiques qui favoriseront un développement dynamique et solidaire des territoires. Ils devront enfin nous garantir, pour la durée de la mandature, un pacte financier afin d'assurer une stabilité avec une prévision de nos ressources et de nos charges.

Je serai attentif aux discours des candidats à la plus haute fonction de l'Etat. Ce sujet est fondamental.*

Je vous remercie.

(* principes qui fondent les 15 engagements demandés par l'Association des Maires de France aux candidats à l'élection présidentielle.)



N°29 - Mars 2017
Directeur publication :
Pascal Margerin

Crédit photos : Serge Lavisse,
Mairie de Blancfort

Rédaction/Création graphique :
Commission communication
Distribution : Mairie - 590 exemplaires

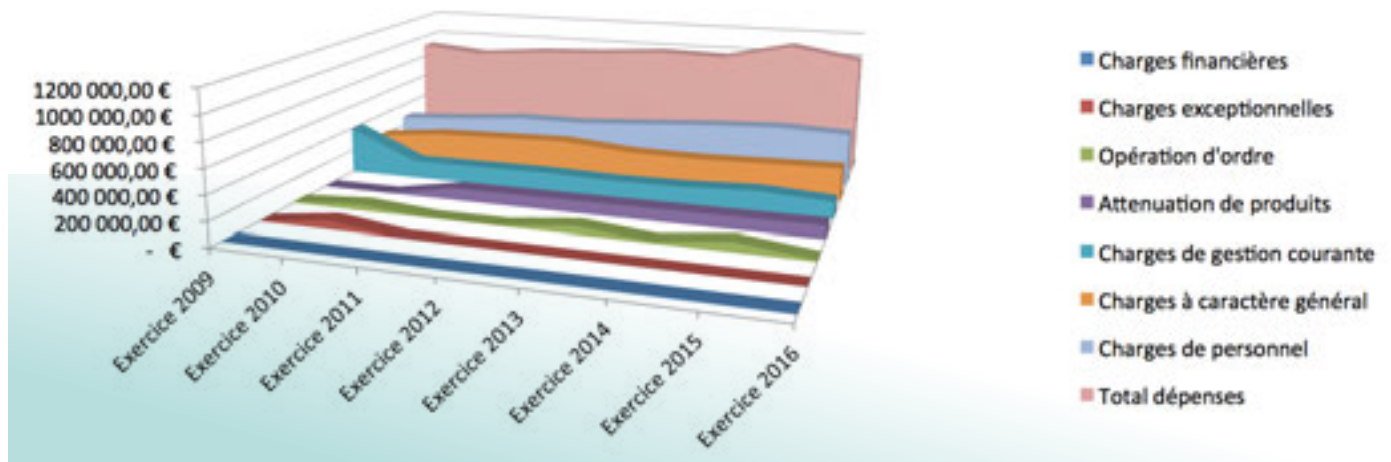
Impression : imprimerie Giennoise (45)
Pages intérieures imprimées sur papier recyclé

Mairie de Blancfort
Tél. : 02 48 58 63 23
Fax : 02 48 58 66 39
blancafort-mairie@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 15h00 à 18h00
Le samedi matin de 8h30 à 12h00
www.blancafort.fr

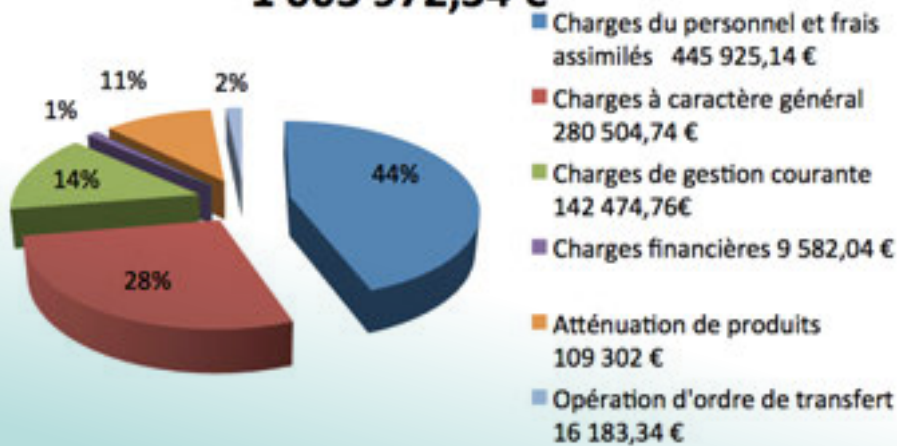


Bilan Financier Exercice 2016 - Présentation Evolution Fonctionnement 2009 à 2016

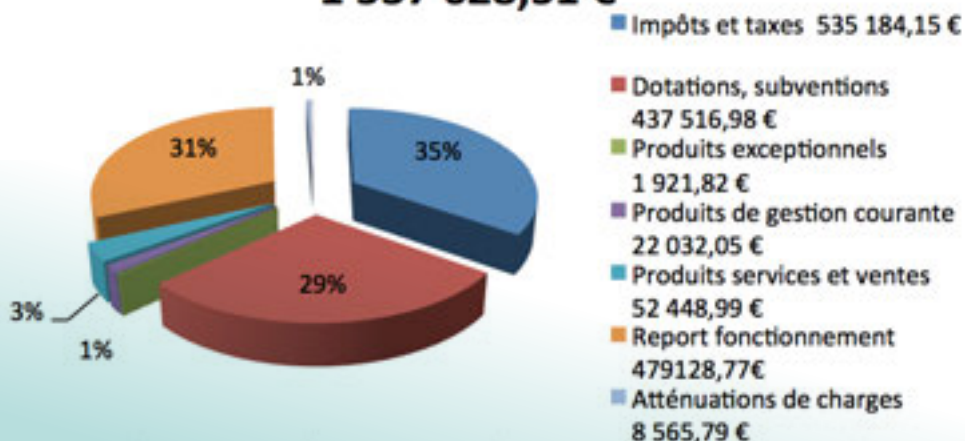


Bilan financier de l'exercice 2016 - Fonctionnement

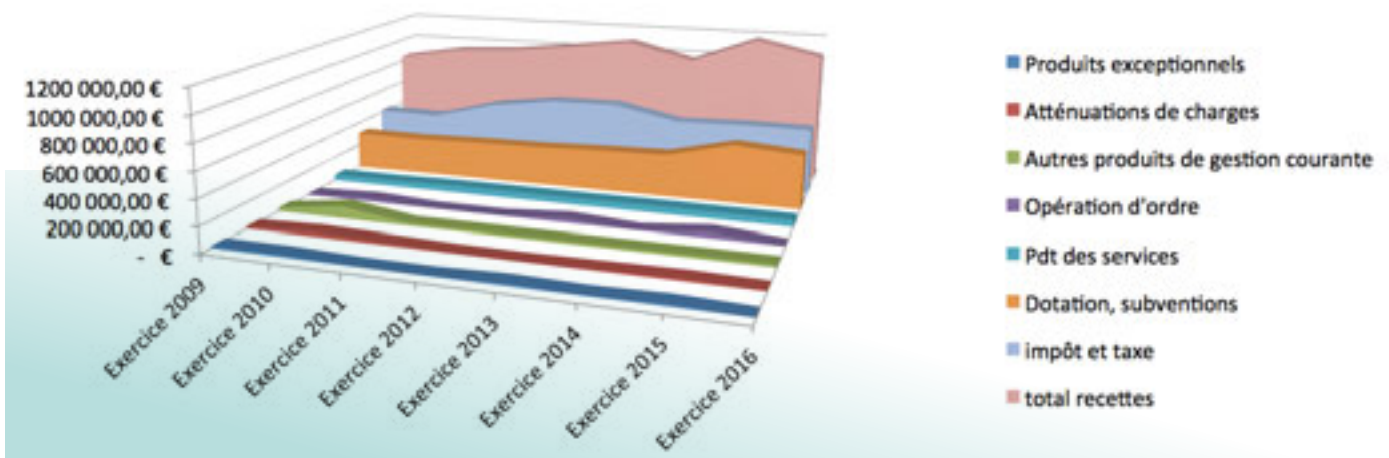
Dépenses de Fonctionnement 2016 1 003 972,34 €



Recettes de Fonctionnement 2016 1 537 628,51 €



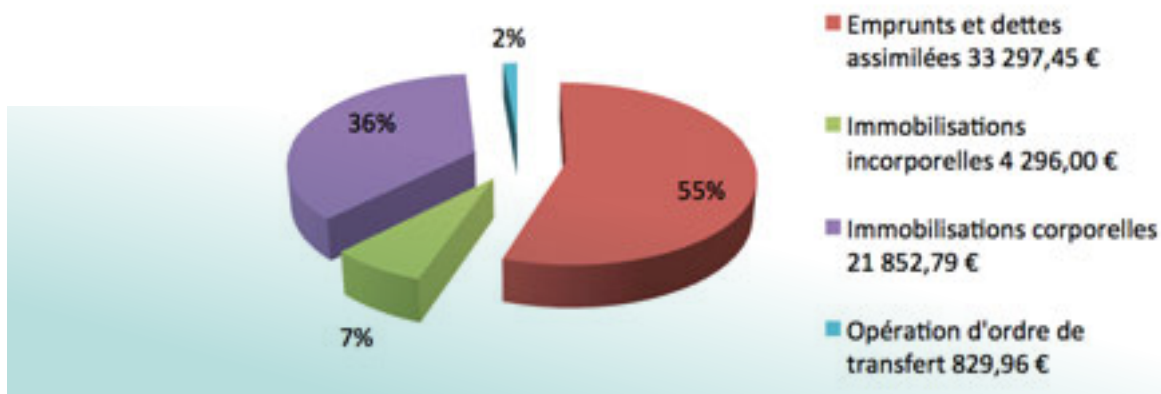
Bilan Financier Exercice 2016 Présentation Evolution Investissement 2009 à 2016



Bilan financier de l'exercice 2016 - Investissement

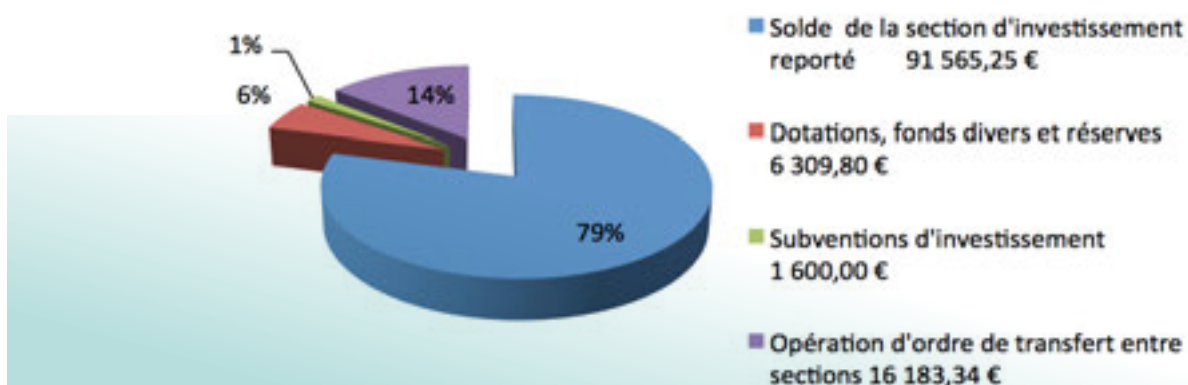
Dépenses d'investissement 2016

60 276,20 €



Recettes d'investissement 2016

115 658,34 €





Réalisé



Salle des Fêtes :
- Réfection de l'Eclairage
- installation des vannes thermostatiques
- remise en état des installations de désenfumage suite au passage de la commission sécurité

Réalisé

Installation d'un chauffe-eau

Ecole :
intervention sur le chauffage bâtiment rue du 8 Mai, divers travaux électriques.

Mise à jour des plans d'évacuation de la MJS, des écoles et de la mairie.

Renouvellement des contrats de maintenance des cloches de l'église et des photocopieurs.

1184 habitants

6435 hectares
Altitude de 164 à 256 mètres

Sécurité

Blancafort

vue
du ciel

Réalisé

2



Chemin de la Cholleterie

L'environnement

Nous avons décidé en 2015 de nous positionner sur la gestion différenciée des espaces verts, ce qui a généré diverses réflexions avant même la date butoir de l'interdiction (01/01/2017). Notre principale préoccupation : la santé publique et celle de notre environnement.

En 2016, une jeune étudiante a effectué un stage d'études supérieures et s'est fixé comme objectif de déterminer les acteurs qui allaient conduire l'équipe technique et les élus dans le projet de la gestion différenciée des espaces verts. Après plusieurs auditions, c'est finalement la Chambre d'Agriculture du Cher qui a été retenue, et son technicien, Mr Dufloux nous accompagne aujourd'hui. Cet accompagnement a été budgétisé à 16038€ subventionné par l'agence de l'eau et la Région Centre, à hauteur de 80%

Pour information si nous n'avions pas anticipé la démarche nous n'aurions pas obtenu d'aide financière étant donné que celle-ci s'arrête au mois de juin 2017.

Vous avez trouvé du changement dans le fleurissement et l'entretien des espaces ! Pour le fleurissement nous avons adopté une gestion de durabilité avec l'implantation de vi-

vaces, valorisation des tailles du bois communal pour le paillage...

Nous n'avons pas renouvelé notre adhésion au label « Villages fleuris » qui nous imposait un cahier des charges incompatible avec cette notion de durabilité.

De ce fait une sérieuse économie en achat de fleurs annuelles, en eau, en produits de traitements a pu être réalisée.

Postes de dépenses :

	Fleurissement	Produits de synthèse
2014	4 568.10 €	2 391.36 €
2015	3 982.36 €	820.80 €
2016	3 000.49 €	879.60 €

Nous en sommes avec l'équipe technique aux balbutiements et avons bien conscience que certains points sont encore à travailler, nous vous demandons d'être coopératifs. Pour l'année 2017, la Commission Environnement appuyée d'un comité de pilotage se penchera sur le dossier de l'éclairage public.



Votre interlocutrice
Sarah Lebas
conseillère municipale
Commission
environnement



Votre interlocutrice
Murielle Bazin-Patron
conseillère municipale
Commission
environnement

La gestion différenciée des espaces verts, c'est quoi ?

La gestion différenciée est une approche moderne de l'entretien des espaces verts. L'objectif est d'adapter le mode d'intervention à chaque espace vert en prenant en compte sa vocation, sa fréquentation et sa situation. Par exemple, la gestion sera traditionnelle dans les espaces de représentation avec des massifs fleuris, tandis que pour les étangs et les lieux de promenade, elle sera plus naturelle.

BLANCAFORT
CULTIVE SA NATURE
AUTREMENT

Le bilan du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) 2016

L'action du CCAS est centrée en priorité sur les Blancafortais qui sont confrontés passagèrement ou durablement à des difficultés, les plaçant dans une situation de précarité.



Quelques chiffres en témoignent :

- 6 dossiers de demande de départ à la retraite
- 5 dossiers de demande de logement HLM (3 aboutis)
- 11 dossiers EDF échelonnement d'impayés
- 8 dossiers SAUR
- 10 dossiers de demande APL (CAF) ou autres prestations. (RSA, prime d'activité...)
- 5 dossiers CPAM
- 3 dossiers de MDPH
- 8 dossiers CMU ou ACS
- 6 dossiers de demande d'APA ou autres aides Conseil Départemental
- 2 dossiers de surendettement

Orientation vers les services adéquats « aux problèmes ». Aides aux courriers administratifs et montage de divers dossiers. On note également une augmentation dans l'accompagnement administratif, devenu très contraignant avec l'obligation de passer par des espaces personnels internet... de nombreuses familles ne sont pas équipées faute de moyens financiers ou par méconnaissance du système informatique.

La municipalité a mis en place un espace « poste informatique avec imprimante » à l'Agence Postale Communale / médiathèque.

Le CCAS poursuit son travail de prospection et contribue à renouveler l'action en direction des publics fragilisés, par un travail de réflexion à moyen et long terme.

L'action du CCAS est le résultat d'une mobilisation forte et d'un engagement de l'ensemble des membres et des élus.

Le CCAS c'est aussi des moments de convivialité : 90 repas servis à nos aînés et 82 bons d'achat « Proxi Karine »

Je tiens à remercier tous nos partenaires, services sociaux, Banque alimentaire, Restos du cœur, les interlocuteurs dans les administrations, pour leur mobilisation au service de la solidarité dans un contexte parfois difficile, qui les met à l'épreuve au quotidien.

Je remercie également les personnes qui par leurs dons, leurs encouragements contribuent à nous « booster ». Plus que jamais le CCAS est un maillon essentiel de la cohésion sociale, qui doit s'adapter à l'évolution des besoins.



Adapter son logement

En situation de handicap, aménager son domicile permet de gagner en autonomie et de mieux vivre au quotidien. Cela a un coût. Pour y faire face, des organismes vous viennent en aide.

Propriétaire ou locataire, vous envisagez un aménagement de salle de bains, afin de contribuer au maintien à domicile, réduire les risques de chutes, vous pouvez bénéficier d'un certain nombre d'aides. Toutefois, des conditions entrent en ligne de compte (ressources, âge, degré du handicap..)

Des organismes privés ou publics proposent des aides dédiées à la perte d'autonomie et à l'aménagement du logement.

Les caisses de retraite, la CAF et la MSA proposent un prêt (Pah), l'agence nationale de l'habitat (ANAH) met une aide aux travaux avec la prise en charge de 35% ou 50% des montants engagés.

Votre Conseil départemental peut accorder des prêts ou des subventions (APA) ou (PCH)

Les mutuelles et certaines assurances peuvent vous soutenir.

En outre, vous pouvez bénéficier, sous conditions d'un crédit d'impôt de 25%, d'un allègement des taxes d'habitations et foncières, sans oublier la TVA à 10% applicable à certains travaux.

Des interlocuteurs à votre service : services sociaux, MDPH, ADI (agence pour l'information sur le logement), vous pouvez vous faire accompagner par un professionnel, un ergothérapeute, qui établira un diagnostic de votre situation et de vos besoins.



La Communauté de Communes « Sauldre et Sologne »

Pascal MARGERIN, 1er Vice Président

Commission : « Développement économique, emploi »

Atelier mutualisation : « Mutualiser la commande publique »

Jean- Pierre ENGERRAND

Commission : « Environnement »

Atelier mutualisation : « Assistance informatique »

Ariane CHESTIER

Commission : « Service à la population, logement »

Atelier mutualisation : « Enfance et équipement de loisirs »

Réalisations 2016 au sein des commissions

Environnement :

Appel d'offres pour le renouvellement du marché des ordures ménagères. Mise en place du projet de réaménagement de la déchetterie d'Aubigny. Proposition des tarifs pour la redevance des ordures ménagères et du SPANC avec réhabilitation des installations non conformes.

Développement économique, emploi :

Participation au forum des entreprises Sologne. Mise en place de la journée du développement économique sur Aubigny avec participation des entreprises du territoire et interventions sur l'emploi. Installation des bornes de recharge pour véhicules électriques sur La Chapelle-d'Angillon, Aubigny et Argent. Suivi du dossier sur la mise en place de la fibre optique.

Tourisme :

Répartition de la taxe de séjour selon les manifestations d'intérêt communautaire. Présentation de l'Office de Tourisme d'Aubigny. Mise en place des balades au fil de l'eau (Argent). Bilan de l'entretien de la Sente verte et de la Sente bleue.

Service à la population, logement :

Achat du véhicule pour l'agent en charge du RAM (Subvention accordée par la CAF : 80%). Etablissement d'un document unique en direction des communes en matière de dérogation scolaire. Point sur le fonctionnement du RAM. Définition du montant concernant la participation aux frais de scolarité des enfants pris en charge par le Réseau d'aides aux enfants en difficulté dans les écoles de nos communes. Echanges sur le fonctionnement des CCAS au sein des communes aboutissant à l'élaboration d'un livret explicatif sur tous les services existants à destination de la population. Ce livret sera joint à la lettre d'informations de la Communauté de Communes qui est envoyée à chaque habitant. Point sur les mesures de sécurité à mettre en place dans les établissements scolaires (Plan anti intrusion). Etude de faisabilité de la Maison de Santé d'Argent.

Finances:

Débat d'orientations budgétaires. Vote et adoption des budgets. Analyse du plan de financement pour la réhabilitation de la déchetterie.

Les ateliers mutualisation :

Ils ont été mis en place au cours de l'année 2016, au nombre de 8 dans les domaines concernant les compétences existantes au sein de la Communauté de Communes. 2 réunions de travail ont eu lieu au sein de chaque groupe en présence d'élus et de personnel communal. L'objectif de cette mutualisation est de pouvoir offrir à la population de meilleurs services tout en réduisant les coûts à charge pour chaque commune.

Loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) :

Au 1er janvier 2017, de nouvelles compétences obligatoires ont été adoptées au sein de la Communautés de Communes :

Prise en charge de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Aubigny.

Prise en charge de la gestion des zones d'activités (actuellement gérées par les communes seules).

Au 31.03.2017 : selon les communes, mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) avec convention pour la mise à disposition d'un personnel d'Aubigny.

Une conférence des maires a lieu 1 fois par trimestre pour débattre de ces orientations et ensuite en discuter au sein des commissions.



Pas sans Toi (T) Des solutions logements pour les jeunes en milieu rural

Que vous soyez jeune à la recherche d'un logement ou propriétaire ; le Comité Départemental pour l'Habitat des Jeunes (CODHAJ 18) vous accompagne !

Pas facile lorsqu'on est jeune de trouver à se loger surtout en zone rurale. Et pourtant le logement est parfois essentiel pour répondre OUI à une offre d'emploi ou de formation.

Des solutions existent : logements vacants, chambre chez l'habitant, colocation et pourquoi pas la location d'un gîte ou d'une chambre d'hôtes ? Vous vous posez des questions, nous sommes là pour y répondre !

Le CODHAJ 18 est un service logement jeune gratuit qui intervient dans l'ensemble du département du Cher. Il œuvre afin de favoriser l'accès à l'emploi via l'accès au logement. Avec ses partenaires : la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental, Action Logement, la Mutualité Sociale Agricole, les

missions locales, France Loire, l'Office Public de l'Habitat et le Centre Intercommunal d'Action Social des Terroirs d'Angillon ; le CODHAJ développe son projet Pas sans Toi(T) pour faciliter et sécuriser le parcours locatif des jeunes 16-30 ans.

La mutualisation de nos compétences nous permet aujourd'hui de proposer des solutions logement innovantes, adaptées mais aussi cadrées dans nos campagnes. Un jeune recherche un logement à Sancoins pour débiter un stage de 15 jours. Le CODHAJ a pu trouver une solution rapide grâce à sa collaboration avec une propriétaire de gîte.

A travers cette action, vous louez votre logement, une chambre à votre domicile, et permettez à un jeune de débiter son emploi. Nous faisons aujourd'hui appel à vous, habitants du Cher, pour nous engager ensemble dans cette aventure citoyenne et solidaire.

CODHAJ 18, 34-36 rue de la brasserie, 18200 St Amand Montrond - 06-14-13-09-29 - codhaj18-fjtsaintamand@hotmail.fr

Epicerie Proxi

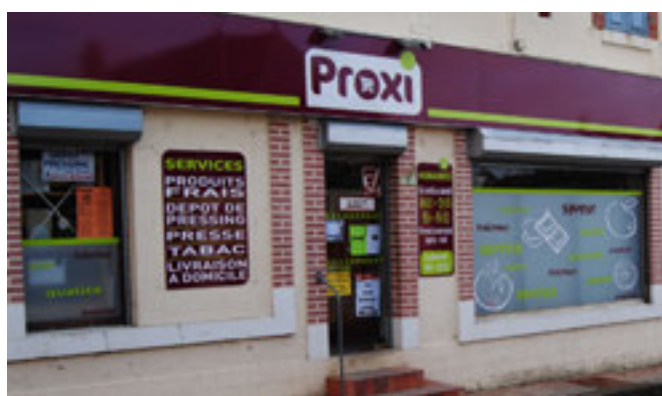
L'article ci-dessous est publié avec l'accord du gérant du commerce

L'épicerie mercerie bonneterie du début du siècle dernier a du se moderniser et se diversifier pour pouvoir être toujours là aujourd'hui.

Cette survie a notamment été possible grâce au choix d'une enseigne nationale de proximité « PROXI », qui la soutient et lui permet de proposer à sa clientèle des produits d'alimentation générale et d'hygiène au meilleur rapport qualité/prix.

PROXI à Blancafort, c'est aussi une multitude de services :

- Presse nationale, locale et petite librairie
- Vente de timbres postaux, carterie et petite papeterie
- Tabac et articles pour fumeurs
- Vente de cartes téléphoniques



- Dépôt pressing et service de retouches de couture
- Développement de photographie
- Dépositaire de cartes de pêche
- Vente de produits locaux (pâte feuilletée, nougat, fromage, miel, vin..)
- Rayon charcuterie et fromage à la coupe
- Cadeaux et fleurs pour toutes occasions (fête des mères, St Valentin, Toussaint, Rameaux ...)

Elle assure également des livraisons gratuites quotidiennes à domicile sur le village.

Tout au long de l'année, la vie du magasin est animée par de nombreuses promotions et des tombolas.

Notons que la gamme des produits vient dernièrement de s'enrichir d'ampoules électriques. Alors, un imprévu, un oubli, un manque, n'hésitez plus passez à l'épicerie.

Karine et Jacqueline vous accueillent 363 jours par an (fermé à Noël et 1 janvier) aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h30
- Fermé le mercredi après-midi
- Dimanche et jour férié de 9h à 12h30

**PROXI, 12 rue Pierre Juglar 18410 Blancafort
Tél : 02.48.58.65.46**

Le service enfance à Blancafort

Rappel des objectifs généraux, des structures enfance à Blancafort :

- Favoriser l'épanouissement de chaque enfant
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.

Ces objectifs se déclinent en objectifs mesurables tel que l'accès à des activités variées, l'expérimentation de différents matériaux, la possibilité de faire des choix, d'être entendu et de prendre la parole etc...

Les activités mises en place, et le fonctionnement des différentes structures visent toujours à atteindre ces objectifs. Un projet pédagogique consultable en mairie et sur le site internet de Blancafort, précise ces différents objectifs.

Inscriptions : Une seule fiche sanitaire à remplir dorénavant, pour tous les services enfance de Blancafort. Un coupon spécifique reste à compléter pour chacune des structures.

L'école

Les inscriptions à l'école maternelle des enfants ayant 3 ans (nés en 2014) qui seront scolarisés à la rentrée 2017 se feront en mairie les vendredi 19 mai (16h45-18h) et samedi 20 mai (9h30-11h).

Les familles doivent se munir : du carnet de santé (attestant de la mise à jour des vaccinations), du livret de famille.

A la rentrée 2016, Madame Lacour a pris ses fonctions de directrice du groupe scolaire.

62 enfants sont scolarisés. Les effectifs sont stables et pourraient évoluer positivement en raison de l'arrivée de nouvelles familles avec enfants sur notre commune.

L'année 2015-2016 s'est terminée avec la présentation d'un spectacle et l'organisation d'une kermesse, manifestations très appréciées. Durant cette année, Amandine Manceau, responsable de services de la Communauté de Communes est venue animer pour la classe de CE2, CM1, CM2 un atelier tri des déchets permettant aux enfants de mieux comprendre l'enjeu du recyclage et son impact environnemental. En fin d'année, le 1er marché de Noël organisé par l'école (enseignants et parents) a eu lieu dans la salle des fêtes mise à disposition. De nombreux exposants extérieurs ont participé à cette manifestation qui fut un beau succès.



Les nouvelles activités périscolaires (NAP)

du côté pédagogique

Suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires, les enfants quittent dorénavant l'école à 15h, les mardis et vendredis. Ils sont donc pris en charge par les animatrices tous les mardis et vendredis de 15h à 16h30. L'inscription aux NAP peut se faire pour les mardis et vendredis, ou pour un seul de ces jours.

Public : les enfants scolarisés à Blancafort.

Fonctionnement : En maternelle, le temps de repos se prolonge pour les plus jeunes, puis une récréation et des activités sont proposées.

En primaire, une récréation est conservée jusqu'à 15h30, puis les enfants sont répartis sur les activités.

Les activités sont pensées sur deux axes : le sport, et les activités découverte/éveil.

En 2016, les enfants de Blancafort ont pu expérimenter :

Dans le domaine du sport : Yoga, Danse country, ping-pong, fléchettes, expression corporelle, badminton, basket, volley, hand, foot, pétanque, athlétisme, ...

Dans l'éveil et les découvertes : Jeux de société, jeux collectifs, fabrication de nichoirs, d'une carte fête des mères, de marion-

nettes, de décors pour le spectacle de l'école, de panneaux routiers, découverte des instruments de la fanfare, séance sécurité routière, spectacle de clowns, cirque sous chapiteau, « Casting » photo, balade, chasse au trésor, pâtisserie, pâte à sel, fabrication de bougeoirs, photophores, cloches pour le marché de Noël de l'école ...

Un poulailler a été inauguré à la maternelle cet automne.

Projet pour l'année 2017 : hockey en salle, ping-pong, yoga, Karaoké, jeux d'intérieur, lego techniques, théâtre de marionnettes..., foot, rugby, jeux de théâtre...

Un planning est réalisé et communiqué à chaque ½ trimestre, il est consultable en mairie et sur le site internet de Blancafort.



Nombre d'inscrits : 58 enfants sont inscrits actuellement, et profitent chaque semaine du programme d'animation.

98% des enfants fréquentent très régulièrement les ateliers. Les enfants ont bénéficié de la présence d'intervenants qualifiés dans de nombreux domaines.

De fréquentes rencontres avec les résidents de la Marpa ont lieu avec la participation à des activités intergénérationnelles. Pour la mise en place des NAP, divers achats ont été effectués : matériel éducatif, panneaux de signalisation pour initiation à la sécurité routière, petites tables de ping pong, matériel sportif pour jouer au hockey en salle, pour un montant de 800 €.

Deux spectacles ont été offerts aux enfants par la commune : Guignol et Cirque « Sténègre ». Pour Noël, c'est la MARPA qui a offert un spectacle de clowns. Le cirque reviendra cette année et l'association Blan'Cap offrira un spectacle d'alchimie.

La qualité et la diversité de ces activités sont possibles grâce au partenariat avec les associations communales (ESB foot, ALB, Blancafort et Patrimoine, Fanfare municipale, Blanca'Form, Sa-peurs-Pompiers, la Pétanque Blancafortaise, La Fléchette Blan-

cafortaise), à l'action de l'équipe d'animation, à la participation de bénévoles (communes et hors commune) et à l'implication de clubs sportifs (hors commune : athlétisme, tennis de table, rugby). Tous ces partenaires s'impliquent très régulièrement depuis 2 ans. Un grand merci !

Les activités sont financées par l'Education Nationale et la CAF : 144€ par enfant scolarisé. Une évaluation de ces activités en fonction des objectifs définis par le Projet Educatif de Territoire sera réalisée en 2017. Le comité de pilotage se réunira afin de participer à cette évaluation.t.

Inscriptions, NAP, accueil, restauration scolaire.

Rentrée 2017 :

Un dossier unique sera transmis aux familles le 03 juillet avec retour en mairie pour le 04 août. Il est important de respecter la date de retour pour des raisons d'organisation interne.

Accueil périscolaire

du côté pédagogique

Chaque matin, les animatrices accueillent les enfants à leur arrivée. Des jeux et/ou activités sont proposés. A 8h50, Les enfants sont accompagnés à l'école par les animatrices.

Le soir, les enfants prennent leur goûter, puis c'est le temps des devoirs encadrés pour les plus grands, et des jeux et/ou activités pour les plus jeunes.

Les activités sont dans la continuité du programme NAP et mercredis : cette année, l'accueil périscolaire a aussi participé à la réalisation d'objets pour le marché de Noël.



Tous les jours : de 7h à 9h, et de 16h30 à 18h30.

Public : les enfants scolarisés à Blancafort.

Nombre d'inscrits : 29 enfants sont inscrits. Entre 5 et 16 enfants sont présents matin et soir.

La fréquentation de l'accueil périscolaire est stable.

Une enquête concernant l'organisation et le fonctionnement de l'accueil le mercredi après-midi et les petites vacances a été adressée aux familles. Il y a eu 24% de réponses, elles sont globalement satisfaisantes. Il est à noter que ce sont les plus jeunes (maternelle et 6-8 ans) qui fréquentent régulièrement les structures.

Le Contrat Enfance Jeunesse a été renouvelé pour une durée de 4 ans permettant aux familles de bénéficier, en fonction du quotient familial, d'une réduction tarifaire et à la commune de bénéficier d'une prestation de service. Pour l'année 2016, le montant des prestations versées par la CAF s'élève à 17700 €.

Accueil de loisirs des mercredis

A 13h30, les animatrices de l'accueil prennent en charge les enfants sortant de la restauration scolaire, ou emmenés par leurs parents (jusqu'à 14h)

14h00 : Les plus jeunes sont accompagnés à la sieste par une petite histoire, pendant que les grands ont un temps calme de petits jeux et jeux libres.

14h45 : Récré puis Activités

16h30 : Goûter

Alors que les premiers enfants partent, les activités et jeux se poursuivent avec les autres. Départ échelonné des enfants jusqu'à 18h30.

Fin d'année 2016, nous avons réalisé : des ateliers gourmands avec cueillette de mûres et tarte, puis tarte au maroilles et potimarron, si si c'était très bon !!!, atelier créatif jardin zen, atelier petits lutins pour le marché de Noël, une chasse au trésor fantastique, ...

Début 2017, sont prévus : carte de bonne année, mise en bouteille du parfum réalisé à l'automne, ateliers gourmands à la MARPA : galette des rois, fabrication d'une table basse de récupération, ... merci aux électriciens qui nous apportent ou nous apporteraient des tourets à recycler...

Un planning détaillé des activités est réalisé et communiqué à chaque ½ trimestre, il est consultable en mairie, et sera prochainement visible sur le site internet de Blancafort.

Tous les mercredis après-midi : à partir de 13h30 et jusqu'à 18h30. Public : Tous les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés ou non à Blancafort. Inscription à la demi-journée.

Nombre d'inscrits : 15 enfants sont inscrits. Entre 9 et 15 enfants fréquentent chaque mercredi l'accueil de loisirs



Accueil de loisirs Petites Vacances

du côté pédagogique

Chaque première semaine de petites Vacances, hors Noël.

Du lundi au vendredi à partir de 7h00 et jusqu'à 18h30
Activités principales de 9h à 12h00, et de 14h à 17h.
Public : Tous les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés ou non à Blancafort. Inscription à la demi-journée, journée ou semaine, avec ou sans repas.

Les repas sont pris à la MARPA, et préparés par son personnel. Un thème est défini à chaque période de vacances, en 2016, nous avons eu : Carnaval et Fantaisie, jardin magique, contes et légendes fantastiques.

Les sorties réalisées : patinoire, un planning est réalisé et communiqué avant chaque période de petites vacances, il est consultable en mairie et sur le site internet de Blancafort.

Thème des vacances de février 2017 : LE PETIT PRINCE

L'inscription des enfants à l'ALSH se fait selon une tarification à la ½ journée et/ou à la journée. Toutefois ce choix ne peut être modifié en cours de semaine, il est à faire au moment de l'inscription.

Les tarifs 2017 sont identiques à ceux de 2016 (selon le quotient familial).



CLSH vacances de printemps : du 10 avril au 14 avril.

Inscriptions : du 27 au 31 mars.

Accueil de loisirs grandes vacances

du côté pédagogique

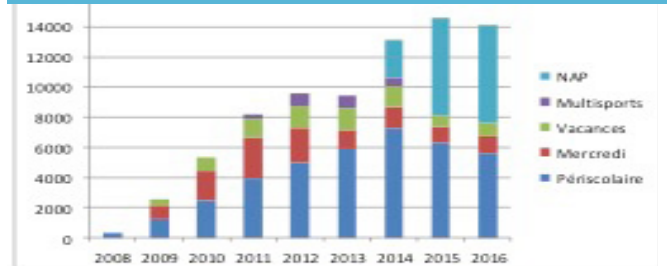
Il fonctionne durant le mois de juillet, du lundi au vendredi, de 9h à 17h, avec un accueil à partir de 8h30 et jusqu'à 18h.

Public : Tous les enfants de 5 ans (en réflexion pour une ouverture aux 3 ans) à 13 ans, scolarisés ou non à Blancafort. Sont accueillis également les enfants en vacances chez papy mamy, tonton tata etc... Inscription à la journée, ou à la semaine, avec ou sans repas.

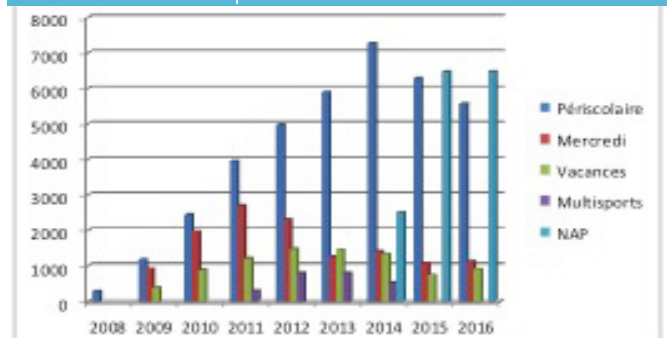
Nombre d'inscrits : Cette année, le centre d'été accuse une forte baisse des effectifs. Horaires, modalités d'inscription, ouverture aux plus jeunes, différentes réflexions sont menées pour répondre au mieux aux besoins. Nous sommes à l'écoute de vos attentes.

Il fonctionnera du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet. Une enquête a été adressée aux familles afin de recueillir leur avis sur la possibilité d'ouvrir le centre aux enfants à partir de 3 ans. Le résultat de cette enquête sera transmise directement aux familles.

Evolution des fréquentations, exprimées en heures, toutes structures enfance confondues :



Evolution des fréquentations, exprimées en heures, par structures enfance :



Les fiches de réservation et dossiers d'inscription seront à retirer en mairie à partir du mardi 06 juin et à retourner le 26 juin au plus tard en mairie. (Tarifs identiques à ceux de 2016)

L'accueil des tout-petits (- de 3 ans)

2016 a vu l'arrivée de nouvelles familles avec de jeunes enfants sur notre commune.

Bienvenue à elles. Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s Sauldre et Sologne, RAM est à leur service pour faciliter les rencontres et les échanges entre les assistantes maternelles et les parents. C'est un lieu d'informations pour les parents et futurs parents, un lieu de conseil pour les assistantes maternelles, un lieu d'animation et d'éveil pour les tout-petits gardés par les assistantes maternelles.

Contact : RAM intercommunal Sauldre et Sologne.

Carole Corbier (animatrice).

Tél : 06.77.37.65.95

Mail : ram.sauldre.sologne@orange.fr.

Brochure d'informations et liste des assistantes maternelles communales avec leurs disponibilités : à disposition, en mairie et sur le site internet de la commune.

Bibliothèque- Médiathèque « L'oiseau Lyre », vie culturelle :

En 2016, de nouveaux lecteurs se sont inscrits. Ils ont ainsi pu assister aux diverses manifestations proposées.

Au mois de mai, nous avons accueilli à la MARPA, dans le cadre du Printemps des Poètes, l'association berruyère des Poètes en Berry. En novembre, ce fut une rencontre entre lecteurs sur le thème « Dis-moi ce que tu lis ». Débat très amical autour du livre qui a permis des échanges très riches. L'expérience sera renouvelée en 2017.

Pour les enfants de l'école, la manifestation « Cher lu relu » est reconduite cette année avec l'achat d'ouvrages sur le thème du Conte.

Rappel : l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous (habitant de la commune et hors commune). Un point informatique avec internet est mis gracieusement à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque.

Marion a rejoint l'équipe qui vous accueille régulièrement, merci à nos bénévoles qui nous permettent de maintenir cet espace ouvert au public tous les jours (hors jeudi).

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour nous faire part de vos souhaits.

Horaires d'été de la bibliothèque :

ouverte en juillet, fermée en août.



Le personnel communal / Etat civil 2016

Secrétariat de mairie, relations avec la population :

- Marie-Hélène Bernard, Valérie Lacaud

Voirie, travaux, espaces verts :

- Reinaldo Crespo, Didier Lacour, Ludovic Matrullo, Romain Dubillot, Daniel Brague

Entretien des immeubles, cantine et circulation scolaire :

- Nathalie Naudet, Marion Depardieu

Atsem :

- Sylvie Pasquet

Activités périscolaires, affaires culturelles, polyvalence :

- Angélique Carcagno, Florence Déporté, Elodie Pereira, Marion Depardieu

Agence postale :

- Isabelle Tassin

En 2016, il y a eu 13 naissances
5 mariages ont été célébrés et
22 personnes nous ont quittés.



Salle des fêtes - location

Le centre socio culturel peut être mis à la disposition des associations et des particuliers qui en font la demande.

Association blancafortaise :

hiver : 210 €, été 180 €, accès aux sanitaires lors de manifestations particulières 90 €.

Association extérieure : hiver 240 €, été 210 €

Location aux particuliers (manifestation privée) :

Été : 1 journée 270 €, 2 jours 320 €, 3 jours 370 €.

Hiver : 1 journée 300 €, 2 jours 350 €, 3 journées 400 €.

- 236 personnes debout
- 160 places assises
- Cuisine équipée d'un piano, four, étuve, lave-vaisselle, micro-ondes
- Vaisselle et couverts en option

Tarifs au 1er janvier 2017

Période hiver : du 1er novembre au 31 mars

Période été : du 01 avril au 31 octobre

Depuis cette année, un chèque de caution de 100 € est obligatoire. Réservation : Mairie de Blancafort - Tél. : 02 48 58 63 23



MICRO-CREDIT

Un coup de pouce pour financer vos projets personnels :

- Mobilité : achat/ réparation de véhicule, permis de conduire...
 - Equipement du logement : achat de mobilier de première nécessité (réfrigérateur, table, chaises, lit...)
 - Logement : travaux de copropriété, frais d'agence, caution/dépôt de garantie, changement de chaudière,..)
 - Formation : aide-soignant, conducteur poids lourds, CAP (coiffure...)
 - Evénement familiaux : frais d'avocat, frais d'obsèques...
- D'autres projets/besoins peuvent être éligibles.

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Les personnes exclues du crédit bancaire mais disposant d'une capacité de remboursement et portant un projet d'insertion économique ou sociale (bénéficiaires potentiels : allocataires des mi-

nima sociaux, demandeurs d'emploi indemnisés, travailleurs précaires en CDD ou en intérim, aux revenus irréguliers, retraités...) Avoir minimum 18 ans .

Cas d'exclusion :

Le micro-Crédit Personnel ne peut pas servir à combler des découverts ou à racheter des dettes, ce n'est pas un crédit à la consommation ou un dispositif d'aide sociale.

Le micro-Crédit Personnel ne peut pas servir à créer une entreprise.

PREMIER CONTACT :

Avec une association partenaire, ou un référent social si vous êtes déjà suivi(e) ou auprès de votre commune, CCAS.

PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS :

Maison de l'Emploi, une journée par mois, fixée en fonction de la demande, 27 avenue de la Gare 18700 AUBIGNY/NERE

Blancafort en images 2016





BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !



www.defense.gouv.fr/jdc



Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

Circulaire du 18 novembre 2011

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe. La combustion de biomasse peut représenter et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution. Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quant sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques et des bois traités.

Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage ou bien par la gestion collective de ces déchets.

Déchetterie intercommunale

Lieu dit Gorgeot à Aubigny Sur Nère - Tél. : 02 48 58 37 25

• Ouverte les lundis, mercredis et samedis de 9h à 12 h et de 14h à 19h

• Les vendredis de 14h à 19h

une carte d'accès est à retirer gratuitement en mairie.

Voisinage : vos droits et devoirs pour éviter les conflits

Les distances à respecter pour planter les arbres et haies

Les distances minimales de recul à respecter pour les arbres, haies et plantations sont précisées par les articles 671 et 672 du Code civil :

Si les plantations font plus de deux mètres de hauteur, elles doivent être à au moins deux mètres de la limite séparative des deux propriétés ;

Pour les arbustes d'une hauteur inférieure à deux mètres, la distance minimale à respecter est de cinquante centimètres.

Le propriétaire est seul responsable des plantations. En cas de litige, l'action en justice ne peut être dirigée que contre le propriétaire.

Priorité aux règles locales

Les règles municipales ou un règlement lotissement peuvent déroger aux règles générales ci-dessus, en imposant des distances de recul supérieures ou en limitant la hauteur des haies ou clôtures.

Entretien régulier nécessaire

L'article 673 du Code civil précise que l'on peut contraindre son voisin à couper les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux qui avancent sur sa propriété. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur le terrain du voisin, ce dernier a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. En cas de conflit, le tribunal d'instance (ou le juge de proximité, ou le conciliateur) connaît les problèmes relatifs aux plantations.

Vie Associative

De nombreuses rencontres, au cours de l'année, avec les membres de la plupart des associations blancafortaises nous permettent de travailler harmonieusement afin de faire vivre notre village et de lui impulser un rayonnement extérieur bien apprécié. Cette année, le 13 juillet sera comme l'an passé un grand moment festif organisé par tous : jeux, apéritif musical, banquet républicain, retraite aux flambeaux et feu d'artifice. Merci à ces associations.

Les pages consacrées aux associations sont reproduites par la commission communication telles que les auteurs les ont transmises.

Blancafort et Patrimoine

Encore une grosse activité en 2016.

L'ouverture de chemins étant terminée, dès janvier nous avons commencé par l'entretien de l'Ancien Chemin d'Aubigny. Le drain agricole qui s'évacue directement sur le sol, sans fossé, provoque des inondations qui peuvent être dangereuses. Nous avons donc décidé de creuser un fossé sur la partie située après une butte de terre qui a été faite pour passer d'une parcelle à l'autre. Ceci provoque un barrage et rend impraticable ce chemin par temps de pluie. Nous avons ensuite déposé des gravas et cailloux dans cette même partie, afin de relever le sol au-dessus du niveau du fossé. Reste à étudier le problème de la butte de terre qu'il faudra écreter et adoucir pour permettre le passage avec le matériel d'entretien.

Le 23 janvier s'est déroulée l'assemblée générale qui laisse apparaître une trésorerie saine, et un nombre d'adhérents constant. En raison de l'inauguration du four en avril, le « Biaou Souper » a été supprimé.

Début février, la météo nous a contraints à travailler à l'intérieur. Avec l'autorisation de M. le Maire, nous avons entrepris de mettre un peu de chaleur dans notre « réfectoire ». Première opération, démonter le mur qui nous sépare de l'écurie, pour aménager cette pièce en cuisine. Donc chape de ciment au sol, plâtre, peinture, aménagement, disposition du matériel. Ce sont ensuite les toilettes qui ont été mises en état décent. Ces travaux sont effectués par une équipe, tandis qu'une autre entreprend la fabrication d'un poulailler souhaité par l'école maternelle. Occupations qui nous ont mobilisés jusqu'à début mars.

Les employés communaux ont répondu à notre demande en venant aménager l'environnement du four de Launay, et réaliser un drainage autour. Parallèlement, nous avons procédé au nettoyage du bassin de radoub. Nous avons rapatrié la « Colombine » pour l'aménager en toilettes sèches, qui ont été appréciées le jour de l'inauguration. Elles sont restées en place pour les promeneurs et les pêcheurs.

Restait à préparer la manifestation, qui s'est déroulée le 24 avril. Encore un souvenir qui restera gravé longtemps dans nos mémoires. La tâche fut ardue, avec l'installation de deux chapiteaux et de plusieurs barnums, d'un parquet de danse, et les premières cuissons du pain dans



le four, pour accompagner le cochon grillé. Mais la récompense a été à la hauteur de nos espérances. L'inauguration a été marquée par la présence du Président du Conseil départemental, et animée par la fanfare de Blancafort qui répond toujours à nos invitations. L'Amicale des Véhicules Anciens du Cher Nord s'est jointe à la manifestation avec de beaux modèles.

Le 13 juin, dans le but de préparer la randonnée du 26, nous avons installé une petite passerelle sur le ruisseau, dans le chemin des Henry. Les difficultés ont été telles, que nous avons annulé cette randonnée, au regard de l'état des chemins impraticables, voire dangereux.

La période d'été a été moins laborieuse, et c'est en septembre que tout le monde s'est retrouvé autour d'un sujet qui pose problème : la suppression des souches d'arbres sur les parcours. Avec l'herbe qui pousse, elles sont souvent dissimulées et présentent un réel danger. La recherche d'un matériel adéquat a donc débuté.

Parallèlement, afin de remettre en état le marquage des circuits, nous avons fait fabriquer les fléchages, et acheté 100 barres demi-rondes de 3 m en pin que nous avons ensuite coupées en deux et appointées. Tout est donc prêt pour le balisage des anciens circuits, et pour en créer d'autres, avec une nouvelle signalétique rappelant notre logo. Il reste à revoir les fiches parcours et le tableau des sentiers de randonnée au lavoir.

En septembre nous avons reçu comme chaque année des jeunes de Châteauroux, qui nous ont aidés à nettoyer le chemin du Gué Rognon, un chemin qui conduit au canal face à Rainson évitant d'emprunter la route, et le bassin de radoub à Launay. Excellente ambiance et agréable moment de partage.

Une fois de plus les employés municipaux sont venus à notre aide en nous apportant de la marne dans le chemin de Dampierre et dans le chemin de la Serpe. Ces matériaux nous ont permis de combler des excavations qui se remplissaient d'eau.

En octobre nous avons acquis une rogneuse de souches, et en quelques séances de travail plus d'une centaine a été rabotée dans plusieurs chemins.

Les employés municipaux ont recréé les fossés dans les chemins des Chollets et de la Courterie, et nous sommes allés rogner les souches. Ils ont effectué un très beau travail, et ces parcours sont maintenant fort agréables. Nous retournerons sur le chemin de Châtillon afin d'enlever des arbres gênants pour passer l'épaveuse.

Dans les projets 2017, nous travaillons sur une fête de la pomme le dimanche 24 septembre, et nous organiserons notre traditionnelle randonnée le dimanche 25 juin. Nouveau Président, M. SIMAS.

La fanfare de Blancafort

L'année 2016 fut une bonne année musicale et humaine. A cette occasion, je voudrais féliciter et remercier tous les musiciens et les bénévoles pour leur investissement et leur présence.

Pour chaque sortie, nous fûmes toujours en nombre, même sous la pluie. Nous avons effectué une vingtaine de sorties.

- Sorties commémoratives (Blancafort, Aubigny, Oizon)
- Carnaval de Pierrefitte s/ sauldre
- Fête Franco écossaise
- Retraites aux flambeaux (Aubigny, Blancafort)
- 2 comices Ouzouer sur Loire, Chatelet en Berry
- 1 festival avec l'UDESMA à Blancafort qui fut un franc succès.
- 1 concert à Blancafort avec l'harmonie Saultre Sologne, que je remercie pour leur présence



2017 est bien partie, je vous donne rendez vous, tout au long de l'année afin de nous soutenir et de nous applaudir.

Je rajouterai :

- Vous aimez la musique
- Vous avez un instrument (ou pas)
- Vous aimeriez en jouer

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre, nous vous accueillons avec beaucoup de plaisir,

Pour que notre musique perdure et reste toujours aussi éclatante.



M. CHAMBOLLE Christophe - Le Plessis, 18700 OIZON - Tél. : 02 48 58 49 52 - 06 58 28 18 74

BLANC'AP

L'Association BLANC'AP fait un bilan positif des activités 2016

- 12 mars: cabaret: REYNALD HAIAY - CELTIC BERRISH
- 19 juin : concert symphonique :MUSIC'O BRAS
- 25 juin : concert église : ENSEMBLE MERAG
- 15 octobre : cabaret : DELPHINE DEQUESNE

Nos rendez-vous en 2017

Activités pour l'année 2017

Dimanche 12 mars 15H : Théâtre Groupe de COUY (15 comédiens)
Mardi 23 mai 15H : L'association offre aux enfants des écoles de Blancafort ainsi qu'aux parents , un magnifique spectacle : Compagnie BLEU-Nuage. : L'APESANTERIE, CLOWNERIE POUR MAGIE FUMEUSE, CHIMIE AMUSANTE ET EXPLOITS JONGLES.

Samedi 10 Juin 17H : concert église ; groupe en cours de négociation

Samedi 21 octobre 20H30 Cabaret : BRINS DE ZINC Trio

L'association remercie toutes les « bonnes volontés » qui voudraient la rejoindre.



Mme ENGUERRAND Ginette
3, Chemin des vignes - 18410 BLANCAFORT
Tél. : 09 75 35 17 57

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Blancafort

En 2016, le centre de secours de Blancafort comptait 21 Sapeurs-Pompiers (7 femmes et 14 hommes).

Ce fut une année bénéfique pour le centre... 3 personnes ont rejoint nos rangs :

- * Le Sapeur 2nde classe DOUTAU Patrick
- * Le Sapeur 2nde classe CALDENTEY Sandra
- * Le Sapeur 1ère classe SURCIN Nicolas

Le Sapeur CARCAGNO Catherine est également Infirmière Sapeur-Pompier depuis cet été, son rôle est de nous apporter son soutien lors d'interventions nécessitant une présence paramédicale rapide pour par exemple soulager une douleur...

Le Caporal-Chef SALOMON Claude fait également parti de nos effectifs puisqu'il est membre de l'équipe de soutien du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Le CPI Blancafort a effectué cette année 176 interventions, soit une augmentation d'environ 45% par rapport aux statistiques de 2015. Cette hausse est principalement due aux inondations qui ont touché notre région en mai dernier ainsi qu'au large secteur que couvre notre infirmière.

Cette année, l'association a fait don de 250 euros au profit du téléthon grâce au lavage des voitures et à la pesée de la poubelle...

Le 26 novembre dernier, s'est tenue notre traditionnelle Sainte-Barbe au centre socio-culturel, le repas nous a été servi par le restaurant le Point du Jour et l'animation assurée par « DJ Animateur 45 ». Cette soirée festive et conviviale a su ravir jeunes et moins jeunes qui étaient au nombre de 63. Ce fut également l'occasion de récompenser les pompiers méritants :

- * Adjudant EVEZARD Thierry, médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon d'or pour 30 ans de service
- * Sapeur 1ère classe POULAIN Axel et Caporal POULAIN Christian, attestation d'équipier feux de forêts
- * Sapeurs 2nde classe FERRARIO Cédric et JAMELIN Jessica, diplôme d'équipier Sapeur-Pompiers, promu au grade de Sapeurs 1ère classe

* Adjudant-Chef CALDENTEY Stéphane, attestation de référent au parcours adapté opérationnel

* Sapeur 1ère classe CARCAGNO Catherine, attestation de formation aux protocoles infirmiers du SDIS 18

* Sapeur 1ère classe TROUSSELLE Jonathan, attestation de formation de chef d'équipe

* Sapeur 1ère classe POULAIN Axel, Attestation de formation à la conduite préventive (COD 0), attestation de formation vérificateur casques

* Remise de médaille de Chef de centre pour l'Adjudant-Chef CALDENTEY Stéphane

* Remise de médailles pour les anciens chefs de centre : Lieutenant BURIAU Jean-Pierre, Adjudant CARRÉ Jacky, Caporal-Chef ROBINET Pierre.

Manifestations 2017 :

Randonnée du 1er mai :

La randonnée sera de nouveau organisée ! Nous vous attendons nombreux pour faire renaître cette tradition qui nous est chère... Circuits VTT 24 et 50 km, pédestres 8, 15 et 20 kilomètres pré-Inscriptions possibles dès à présent (VTT : 5 Euros / Pédestre : 3 Euros) attention : départs grands circuits avant 8h00 Par mail : axelandco@hotmail.fr

Brocante du 3 septembre :

La première brocante des Sapeurs-Pompiers ! Venez chiner, exposer ou tout simplement passer un bon moment aux côtés de ceux qui veillent sur vous chaque jour. De nombreuses animations attendent petits et grands (photo avec la mascotte des pompiers du cher pompydog, stand de premiers secours, exposition ...) inscriptions disponibles prochainement

M. POULAIN Axel

Club théâtre des Petits Pois Plumes

Depuis septembre 2016, le club théâtre de l'association Les Petits Pois Plumes (LPPP), répète, chaque vendredi soir à la MJS de Blancafort. La pièce travaillée cette année est une comédie médiévale : « Les Gentlemen de la Taverne », écrite et mise en scène par la secrétaire de l'association. Le club théâtre compte actuellement 7 membres actifs et acteurs ! (Cédric, le Président de l'association ; Dorothée, la secrétaire ; Justine, Vanessa, Yohan, Ivan et Bruno). La première représentation publique de cette troupe amateur devrait avoir lieu le samedi 04 Novembre 2017 dans la salle polyvalente à Blancafort.



Amicale des ch'timis

2016Une année placée sous le signe de la convivialité.

2016 restera pour l'ensemble de nos adhérents une année riche en manifestations . Pas moins de six après midi récréatives avec orchestre ainsi qu'un voyage en Champagne ont rythmé ces douze derniers mois. Rappelons les pour mémoire :

- La galette des Rois 10 Janvier
- La choucroute 6 Mars
- Le banquet 17 Avril
- Le barbecue géant 21 Août
- Voyage en Champagne 9 Septembre
- Le Moules Frites 2 Octobre
- La Saint Nicolas 4 Décembre

Chaque fois, ce fut l'occasion de réunir un grand nombre de participants (entre 110 et 180) ce qui prouve la fidélité des membres de notre belle amicale. J'y ajouterai également la grande générosité qui anime cette assemblée qui fête cette année ses 45 ans d'existence. La Saint Nicolas s'inscrit parfaitement dans ce cadre car l'ensemble du repas est préparé et servi par nos bénévoles.

Autre caractéristique de notre association : l'ouverture aux autres. Nous avons naturellement, au sein de notre amicale, des femmes et des hommes qui sont nés ou ont vécu dans le Nord mais nous accueillons avec le même plaisir les personnes qui viennent d'autres horizons . La seule obligation pour intégrer les Ch'Timi est d'avoir le "soleil dans le cœur" et le souhait de partager de vrais moments d'amitié dans une ambiance musicale. On retrouve cette même volonté lors de notre barbecue du mois d'Août où nous avons pris l'habitude d'inviter les habitants de Blancafort et des environs.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'Administration ainsi que celles et ceux qui nous permettent de respecter notre règle de conduite

" Laissez nous le plaisir de vous rendre heureux".

N'hésitez pas à venir vous joindre à nous. Vous pourrez ainsi prendre part à nos événements 2017.

Je voudrais terminer en remerciant chaleureusement la municipalité de Blancafort pour l'écoute attentive qu'elle accorde à nos demandes et pour sa grande disponibilité à notre égard sans oublier le Comité des Fêtes pour l'aide qu'il nous apporte lors de nos manifestations.



M. TOUSSAINT Christian
8, Lot. de la Mairie - 45460 BOUZY LA FORÊT
Tél. : 02 38 58 30 47 - toussaint.chris@sfr.fr



Blanca'form, association de gymnastique volontaire,

Affiliée à la fédération française de gym volontaire, notre Association propose des séances de gymnastique 2 fois par semaine .

Depuis la rentrée de septembre dernier, une petite cinquantaine de personnes participent activement aux séances proposées, le lundi soir de 20h 15 à 21h 30, et le jeudi soir de 19h 15 à 20h 30. La cotisation annuelle est de 75€ incluant la licence; un certificat médical à la pratique de la gymnastique volontaire est obligatoire et d'une durée de trois ans à compter du 1er septembre 2016.

Virginie Masson, animatrice FFEPGV anime les cours dans un esprit très convivial où la bonne humeur est toujours présente. En apportant de la diversité dans le déroulement de ses séances, et grâce à un investissement continu en matériel, les adhérents améliorent leur condition physique et préservent leur capital santé. Chacun et chacune avance à son rythme et selon ses possibilités.

Une section de marche a été créée en septembre 2015 et propose deux randonnées par mois (alternativement le vendredi après-midi à partir de 14h et le dimanche matin à partir de 9h30). Nous allons à la découverte des chemins de Blancafort et des communes avoisinantes. Un circuit de 7 à 8 km est proposé, parcouru à un rythme accessible à tous, et dans une bonne ambiance. Une participation de 20€ pour l'année (septembre à juin) est demandée. A ce jour, nous avons plus de 30 personnes inscrites pour cette section.

Chaque année, nous nous engageons également à proposer des animations ponctuelles.

1. la semaine nationale « sentez vous sport » en septembre avec 4 animations différentes tout au long de la semaine (manifestation gratuite).

2. notre participation au téléthon sous des formes différentes (cette année, repas tartiflette).

3. la galette proposée et offerte en janvier à tous les membres .
4. différents stages au cours de l'année (stage de danse country ou zumba ou beat fit ou gym posturale etc).

Nous pensons ouvrir à la rentrée prochaine (septembre 2017) une section de marche nordique si l'effectif s'avère suffisant. D'ores et déjà, si vous êtes intéressés pour cette nouvelle activité, faites-vous connaître en envoyant un message à l'adresse mail ci-dessous.

Pour tout renseignement, appelez le 02.48.58.46.40. (adresse mail : blancaform18@orange.fr)

Composition du Bureau

Présidente : Françoise Laveau

Vice présidente : Maryvonne Ouin

Trésorière : Mireille Doriancourt

Vice Trésorier : Patrick Lasne

Secrétaire : Joelle Poirier

Secrétaire adjointe : Cyrielle Jullien

Membres du Conseil d'administration: Catherine Fournier, Ginette Enguerrand.



Mme LAVEAU Françoise
Chemin du Stade Le Sablon - 18410 BLANCAFORT
Tél. : 02 48 58 46 40



Le comité des Fêtes

Je tiens à remercier le bureau et l'ensemble des membres de notre association qui se sont impliqués lors de nos différentes manifestations. Nous formons un groupe dévoué, soudé, avec toujours la même préoccupation : la réussite de nos manifestations au service des Blancafortais (es) dans la bonne humeur. Cette année a été marquée par la disparition de notre membre et ami Michel en Juin, nous en sommes tous particulièrement choqués et attristés. Nous avons une pensée pour ses 3 filles et son épouse Georgette.



Les différentes manifestations de l'année 2016 :

Nos deux lotos ont connu un franc succès, le 05 Juin comme à l'accoutumée, nous avons offert une rose à toutes les femmes présentes et celui du 16 Août qui, grâce à des lots attrayants et de qualité, a fait salle comble, la mise en place de notre chapiteau nous a permis de recevoir toutes les personnes présentes avec un taux de réservation très important. Notre délégué aux crêpes, Patrice est même tombé en rupture de composants. Nos deux prochains lotos auront lieu les 28 Mai et 20 Août 2017.

Le 13 Juillet, le Comité des Fêtes a participé à l'organisation du repas républicain sous un ciel incertain. Nous avons monté notre barnum et mis à disposition gracieusement différents matériels (stand buvette, barbecue, etc...)

Le 24 Juillet, la 28ème brocante du Comité des Fêtes s'est bien déroulée, dans la bonne humeur avec environ 200 exposants. Un grand Merci à la fanfare municipale pour sa prestation.

Rendez-vous pour notre prochaine brocante le 23 Juillet 2017. Cette année, malgré la réforme des collectivités territoriales, l'organisation du Comice Agricole à Argent/Sauldre des 3 et 4 Septembre était maintenue. Nous souhaitions organiser l'élection de la reine de Blancafort (le CDF prenant tout en charge). Or, suite à des décisions indépendantes de notre volonté, on nous a demandé de ne pas faire cette élection et nous le regrettons. Cette manifestation aurait permis de réunir les blancafortais et de présenter une reine de notre village au comice. Nous avons appris que de nombreuses candidates étaient intéressées et déçues de ne pas avoir pu se présenter à cette élection.

Nous avons toutefois participé activement le samedi 3 Septembre à la restauration du midi de la partie agricole. Nous avons distribué plus de 700 repas et la buvette a été saturée de 10h à 18h. Ceci nous a permis de créer des nombreux liens d'amitié avec notamment le CDF de Brinon et les organisateurs de la partie agricole d'Argent.



Le Dimanche nous avons participé au défilé dans les rues d'Argent/Sauldre avec le char « Maya l'abeille ».

De Blancafort, il est regrettable que seul le Comité des Fêtes se soit mobilisé pour cette manifestation qui, traditionnellement, implique l'engagement des associations et des communes concernées.

Notre traditionnel réveillon a été de nouveau une formidable réussite avec une salle comble, nous avons été contraints de refuser une quarantaine de personnes. Cette soirée a été animée par l'orchestre Pascal Bourg composé de 5 musiciens dans une ambiance festive et conviviale suivie de la traditionnelle soupe à l'oignon.

Nous avons fait un don de 100€ pour le Téléthon.

Le bureau Année 2016 :

Président : M : Daniel MORIN

1er Vice-président : M. Claude ROBINET

2ème Vice-président : M. Jean-Claude MORIN

Trésorière : Mme Michèle AUDEBERT

Trésorière adjointe : Mme Régine POTOT

Secrétaire : M Pierre DENAES

M. MORIN Daniel - 5 Petite Route d'Argent - 18410 BLANCAFORT - Tél. : 02 48 58 62 43

Amitié et Loisirs Blancafort, ALB

Commençons par une pensée pour nos 6 adhérents décédés en cette année : Gisèle LÉGER, Jacqueline RAIMBAULT, Ginette LACOUR, Jean-Marie BARRÉ, Andrée PONSIN, Jean GUIRE.

Comme toujours nous nous efforçons de varier nos manifestations. Nous avons proposé à nos adhérents une sortie d'un jour en juin dans le Loir et Cher et une autre de deux jours en octobre en Alsace.

Pour la première fois cette année, nous avons participé à une activité périscolaire avec 2 groupes d'enfants avec lesquels nous avons fait des ateliers scrapbooking pour la création de cartes pour la fête des mères.

Pour la décoration du repas républicain du 13 juillet cette fois nous avons confectionné des cocardes et des gerbes de blé.

Le 30 octobre nous avons proposé aux Blancafortais la découverte d'une nouvelle troupe de théâtre «les Baladins de Mehun» Cette année encore nous avons organisé des cours gratuits

d'anglais et d'informatique toujours avec ÉMERGENCE FORMATION mais pour ceux-ci, compte tenu de la demande, nous avons dû les répartir sur 2 jours par semaine.

Le 14 décembre, lors d'un cours d'anglais nous avons reçu la visite de la Présidente de la Fédération Générations Mouvement du CHER, Dominique TALLAN, accompagnée d'une attachée de presse pour un reportage sur notre club en prélude aux journées nationales qui auront lieu à Bourges en 2017.

Rappelons que notre club est ouvert à toutes les générations, une permanence a lieu à la M.J.S du Sablon Petite route de Concre-sault, tous les jeudis dès 14H, les goûters y sont offerts, la cotisation 2017 sera à 16€.

secrétaire du club, Mme Michèle HAUDRY
Tél. : 02 36 51 60 02 ou 06 81 19 38 08
gmouvalbblancafort@laposte.net

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

dimanche 17 Janvier Théâtre au CADO d'Orléans
lundi 25 Janvier Notre Assemblée Générale
du 24 Fév au 25 Mai Cours d'anglais avec Émergence Formation
dimanche 28 Février Théâtre avec les Coulisses du Rire
jeudi 17 Mars Réunion interclubs à Villegenon
samedi 19 Mars Sortie à Chécy pour un spectacle de danses
dimanche 20 Mars Théâtre au CADO d'Orléans
jeudi 24 Mars Après-midi crêpes avec la maternelle
jeudi 07 avril Concours de Belote
mardi 12 Avril Déjeuner de printemps à la MARPA
mardi 26 Avril spectacle «Griottes et coccinelles» à Vailly sur sauldre
dimanche 1er Mai Déjeuner à la Barbe Grise
les mardis de Mai Activités scrapbooking avec 2 groupes d'enfants
jeudi 19 Mai Repas amical au Sablon
lundi 23 Mai Assemblée Générale de la Fédération du Cher
mardi 07 Juin Sortie Visites château de Cheverny et Orchidium à Fresnes
jeudi 16 Juin déjeuner au restaurant du Point du Jour
mercredi 13 Juillet Participation au Repas Républicain de la Commune
vendredi 15 Juillet Concours de Belote
du 05 Sept au 21 Nov Cours d'informatique avec Émergence Formation
du 07 Sept au 16 Nov Cours d'informatique
jeudi 08 Septembre Journée PRO'CONFORT
dimanche 25 Septembre Théâtre au CADO d'Orléans

jeudi 29 Septembre Repas amical au Sablon
les 22 et 23 Octobre Weekend alsacien au Royal Palace de Kirrwiller et à Strasbourg
lundi 17 Octobre Journée des Présidents à La Chapelle Saint Ursin
dimanche 30 Octobre Théâtre avec les Baladins de Mehun sur Yèvre
lundi 31 Octobre Déjeuner d'automne à la MARPA
lundi 14 Novembre Journée RENCONTRE AVEC SIMPLON à la Ferté Saint Aubin
du 23 Nov au 14 Déc Cours d'anglais avec Émergence Formation
samedi 17 décembre Notre repas de fin d'année avec MERLIN et FOLY DANSE
Tous les premiers lundis de chaque mois : Atelier chant à la MARPA
Les mardis après-midi : Atelier travaux manuels



AC.PG-CATM-TOE-Vves canton d'Argent

Tout d'abord je vous remercie de votre présence et veuillez accepter tous mes bons vœux pour cette année 2017 qui est déjà bien entamée.

Maintenant nous allons observer une minute de silence pour nos camarades :

Jean GUIRE et Roland RODRIDE qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée, j'en profite pour remercier les camarades qui nous ont lors de leurs obsèques.

Je vous présente Jean ORANGE, président d'OIZON, qui est venu assister à notre congrès en tant que délégué du comité directeur départemental, nous l'avons déjà reçu en 2010, 2014 et aujourd'hui 21 janvier 2014, il est devenu un habitué de notre canton.

Comme l'an passé l'assemblée générale cantonale se déroulera à la suite de celle-ci.

En fin d'année 2016 nous étions 42 adhérents.

Le 8 mai et le 11 novembre, après la cérémonie nous nous

sommes rassemblés pour notre banquet auxquels notre association prend une participation sur le prix du repas.

A l'occasion des fêtes de Noël nous avons distribué une douzaine de colis à nos veuves, malades etant maison de retraite. Cette année nous étions deux pour nous rendre au congrès national qui se tenait à Vichy.

Si vous avez des questions c'est le moment ou pensez-y pour les poser après le rapport de notre trésorier.

Maintenant je laisse la parole à notre trésorier Louis LIGNEUL pour la présentation du bilan de l'année écoulée, merci de votre attention.

La parole est au Délégué Fédéral Jean ORANGE.

M. TROUILLE Jean-Marie
La Basserie - Rte de Cernoy
18410 BLANCAFORT
Tél. : 02 48 58 60 38

Pétanque

30 licenciés et une dizaine d'adhérents composent l'association de la pétanque Blancafortaise. 2 divisions dont une en 3^{ème} division, et l'autre en 5^{ème}

Entraînements les mardis et vendredis de début mars à fin novembre.

2 concours seront organisés le 30 avril et le 10 septembre en doublette, ainsi que de nombreuses rencontres inter club.

Le repas de fin d'année se déroulera lors de notre assemblée générale.

Notre bureau : Président M.TEILLIER Arnaud - 06 87 96 17 35
Secrétaire Mme TEILLIER Sandrine
Trésorier M.VETOIS Flavien



M.TEILLIER Arnaud - Tél. : 06 87 96 17 35

Les amis des anatidés

Toujours fidèles nos amis les canards, mais de moins en moins nombreux...Sont ils partis voir si l'eau est meilleure ailleurs... peu importe, M. Naudet se charge de les approvisionner en pains et autres gâteries.

Mr RAIMBAULT Jean-Philippe
1, Petite Route d'Argent - 18410 BLANCAFORT



MARPA, Maison d'accueil rurale pour personnes âgées



« Il fait bon vivre à la Marpa. » La Marpa « Les Marnières » ouverte depuis Juillet 2012 accueille des personnes âgées de soixante ans et plus. En 2016 Nous avons 23 résidents qui animaient le quotidien de la Marpa.

Des personnes, retraitées, de la commune de Blancafort et de ses environs viennent prendre leur repas au sein de la structure.

Nous accueillons les enfants de l'école primaire tous les midis pendant la période scolaire. Les plus grands viennent déjeuner dans la structure, pour les plus jeunes les repas fabriqués sur place sont transportés par les agents communaux à la cantine.

Depuis les vacances du mois d'Avril 2016, nous accueillons avec plaisir les enfants du centre aéré pour le déjeuner : une semaine pendant les petites vacances d'Avril et Février. Pendant le mois de Juillet les repas sont réalisés dans la Marpa puis transportés au centre aéré par les agents communaux dans un container prévu à cet effet.

Des échanges sont organisés avec les enfants : atelier culinaire, concours de dessin, jeux de société, spectacle...petits et grands y participent avec beaucoup de plaisir.

L'année 2016 a été riche en échanges et animations : le Théâtre du vivant, des échanges avec l'Accueil de jour de l'ehpad « Les Roses d'Argent », avec l'ehpad de Coullons «La Chanterelle », d'ateliers chants animés par des bénévoles du club de l'ALB de Blancafort, d'un loto, de parties de belotes endiablées, la Gym Douce avec Charlotte, des ateliers organisés par les familles des résidents, Les Bagoules, un groupe folklorique de cornemuse, des repas festifs avec le club ALB, les enfants qui viennent régulièrement offrir aux résidents un « souffle » de joie...et depuis le mois de novembre l'Association Des chiens Visteurs de ST BRISSON/LOIRE viennent rendre une fois par mois visite aux résidents, ainsi qu'aux retraités de la commune qui souhaitent y participer dans la Marpa...d'autres projets, d'autres idées sont en cours pour 2017 ...

Depuis le 1ER Septembre Mme LE BRUN assure les fonctions de Responsable Marpa à la suite de Mme Moreau partie à la retraite.

La Marpa soutient les producteurs locaux en travaillant avec eux. Le boulanger, l'épicerie du village, le boucher, l'épicerie BIO de Sarah LEBAS et prochainement Les Volailles de Blancafort...

Nous collaborons pour le bien-être des résidents avec : les médecins, les services de soins infirmiers, les aides-soignantes du SSIAD, les pharmacies qui nous livrent les médicaments,

les kinés, les services d'aides à domicile, les pédicures, les coiffeuses à domicile, la Poste, l'épicerie, les agents de la commune, la mairie de Blancafort...C'est tout un réseau qui s'articule autour des résidents et de la Marpa pour assurer à chacun confort, sécurité, bien être.

N'oublions pas l'équipe et la Responsable Huguette LE BRUN, Personnes dévouées, attentives et professionnelles qui permettent à la Marpa d'être ce qu'elle est : un lieu d'échanges et de convivialité où « il fait bon vivre ».



La Tanche Blancafortaise

Constance dans le nombre de pêcheurs sur nos parcours.

2016 sera encore une année stable dans la vente des cartes de pêche, avec seulement une unité de plus par rapport à 2015. Nous sommes encore préservés des baisses d'adhérents comme peuvent en connaître certaines associations AAPPMA.

56 cartes inter-fédérales (63 en 2015) ont été délivrées ; Majeurs 74 (68 en 2015) ; Mineurs 32 (25) ; Femmes 12 (13) ; Journalières 70 (65) ; Enfants 38 (62) ; Vacances 27 (14) ; Timbres EGHO 3 (1).

Alevinage

L'alevinage de 2016 a été effectué dans le canal et la rivière, pour une somme de 2036,52€ : 65 kg de carpes, 125 kg de gardons, 6 kg de brochets, 100 kg de truites Fario pour l'ouverture, auxquelles s'ajoutent 10 000 «truitelles» offertes par la Fédération, mises dans la rivière, avec l'espoir qu'elles survivent nombreuses.

Manifestations

Le 10 juillet, la fête de la pêche a rassemblé une vingtaine d'enfants qui ont sorti de l'eau une partie des truites immergées le matin, sous le regard des parents et amis. Une coupe a récompensé le premier garçon et la première fille, capitalisant le plus gros poids de poissons. Tous les participants ont reçu une canne et une médaille. L'association aimerait voir plus d'enfants participer à cette fête offerte par la Fédération de Pêche.

Le concours de pêche du 15 août a accueilli un plus grand nombre de pêcheurs que l'an dernier. C'est encourageant pour les sociétaires de la Tanche Blancafortaise qui s'efforcent de proposer un parcours propre, avec en amont un travail de nettoyage des berges et l'arrachage des herbes aquatiques pour un meilleur confort des participants.

Cette année encore nous avons participé au Challenge De Montbel, et il nous revient de l'organiser en 2017.

Comme de coutume, l'association a apporté sa contribution au Téléthon.

Entretien des parcours de pêche

Durant la période hivernale, des travaux d'entretien sont effectués sur les parcours de pêche de la Tanche Blancafortaise : 12 km de rives du canal, classés en deuxième catégorie, de la Sablonnière au pont de la Chardonnerie, et 6,5 km de rivière, classés en première catégorie, en amont du bassin du Remblai jusqu'au déversoir du moulin du Crot. Recépage de pousses et coupes d'arbres envahissants ou menaçant de tomber, broyage des épines, extraction des troncs d'arbres formant embâcle sur la rivière. Pour les travaux nécessitant du matériel lourd, les employés communaux se joignent à nous, et nous les en remercions. Des amoncellements de troncs dans le pré des Oscas et au déversoir représentant un danger important, ont pu être sortis de l'eau grâce au prêt d'un matériel adapté vu l'énormité de la tâche, par un agriculteur.

L'association lui adresse ses sincères remerciements. Il faut rappeler aux bûcherons des bords de rivière qu'ils ne doivent pas laisser le bois empilé sur les berges en raison des crues d'hiver.

Deux gardes-pêche particuliers veillent au respect de la réglementation sur nos parcours.

Des investissements conséquents ont été effectués en 2016 : acquisition de matériels de débroussaillage avec équipements de sécurité, un coupe branche, et deux filets pour la pêche d'étangs. La Fédération et la commune nous ont apporté leur aide pour ces achats. Les membres de l'association les en remercient sincèrement.

Au cours du mois de février 2017, la pêche d'un étang de 4 ha est prévue. Pour cette prestation l'association propose un pack complet comprenant les déclarations obligatoires et la pêche du plan d'eau.

A partir de 2017 la Fédération de Pêche met en place la vente des cartes par Internet, chez les dépositaires.

Programme des manifestations

19 mars, Congrès départemental à Brinon, organisé par les AAPPMA du canton ; Fête de la Pêche, le 25 juin ; Challenge De Montbel à Blancafort le 9 juillet ; 15 août concours de pêche. L'assemblée générale se tiendra le vendredi 10 février 2017.

Bureau de l'association :

Président M. Claude Salomon ; vice-président M. Gérard Govin ; trésorière Mme Geneviève Naudet ; secrétaire M. Philippe Naudet.

Dépositaires des cartes :

A Blancafort, Karine Richetin, épicerie Proxi. Café tabac « Le Bacchus ».


A Aubigny, Jardinerie Univert, Camping des Etangs, Office de Tourisme.


L'Association remercie les propriétaires et exploitants agricoles qui nous permettent d'accéder aux bords de la rivière dans leurs propriétés : MM. Raimbault, Baudoux, Villepellé et Marcel.




M. SALOMON Claude - 7, Chemin de Launay - 18410 BLANCAFORT - Tél. : 02 48 58 60 49

Hébergements / Restauration

Deux gîtes ruraux à la Ferme 
Capacité d'accueil : 5 à 7 personnes chacun
«Les Cassés» - 360 petite route de Concressault
18410 Blancafort
Réservation : M. Philippe MORIN
tél./Fax : 02 48 58 64 59
Courriel : flavata@aliceads.fr

Gîte rural au coeur du village 
Capacité d'accueil : 6 à 7 personnes
26 rue du 8 mai - 18410 BLANCAFORT
Réservation : Jacqueline et Jean-Pierre BURIAU
Tél. : 06 21 38 59 34 ou 06 16 59 70 66

Gîte rural au Château 
Capacité d'accueil : 4 personnes
Château de BLANCAFORT- Rue Pierre Juglar
18410 BLANCAFORT
Réservation : M. Alban de MONTJOU
Tél. : 02 48 58 60 11 ou 02 48 58 60 56

Chambres d'hôtes avec SPA

5 chambres
La Bergerie - 221 route de Cernoy
18410 Blancafort
Réservation : M. Gilles MERCIER
Tél. : 02 48 58 30 34
Mail : mercier.gilles@cegetel.fr
Web : www.labergerie-blancafort.fr

Restaurant Le Point du jour

Restaurant : Salle de 50 couverts
(peut accueillir un car)
11, rue du 8 mai - 18410 Blancafort
Tél. : 02 48 58 61 42

Les commerces

Bar «Le Bacchus»
M. Morel Cyril
1, rue du 8 Mai 1945 - Tél. : 02 48 81 05 80

Boulangier - pâtissier
M. Garnier Sylvain et Nathalie
10, rue Pierre Juglar - Tél. : 02 48 58 60 72

Café / Restaurant Le Point du Jour
Mme Léger Marie-Hélène - Mme Moreau Nicole
11, rue du 8 Mai 1945 - Tél. 02 48 58 61 42

Epicerie - Tabac - Presse
Mme Richein Karine
10, rue Pierre Juglar - Tél. : 02 48 58 65 46

Les commerces ambulants desservant la commune (place de la mairie) : Poulets rôtis, le jeudi matin - Pizza marina, le jeudi soir

Les entreprises

Matériels d'imprimerie - Blanca Graphic
M. André Serge
9, petite route d'Argent - Tél. : 02 48 58 64 30

Taxi - Les ambulances et taxis GERAUDEL
M. Chauveau Christophe
7 rue de l'étape aux vins
Tél. : 02 48 73 78 20
18700 Aubigny Sur Nère

Sarl Garage Auto Centre Service
M.et Mme Tietlin
9, rue des Ponts - Tél. : 02 48 58 60 39

Les entreprises

Garagiste - Mécanique du Pays fort
M. Doriancourt Fabrice - M. Chasne Jérôme
17, rue de la Gare - Tél. : 02 48 58 07 45

Electricité générale
M. Edeline Jacques
33, petite route de Concressault
Tél. : 02 48 58 64 07

Pâte feuilletée - SARL François
8, rue de la Gare - Tél. : 02 48 58 65 80

Abattoir découpe conditionnement de volailles
Les Volailles de Blancafort - Groupe LDC
10, rue de la Gare - Tél. : 02 48 81 51 90

Maçon
M. Gaucher Gilles
La Guillonnerie, 243, route d'Autry
Tél. : 02 48 58 40 28

Paysagiste - Green Art Paysage
M. Nouffert Fabien
16, route d'Argent - Tél. : 06 09 62 63 50

Taxidermiste
M. Lelièvre Thierry
49, rue du 8 Mai 1945 - Tél. : 02 48 58 40 22

Coiffure à domicile
Mme Léveillé Véronique
32, rue du 8 Mai 1945 - Tél. : 02 48 58 56 68

Mécanique
M. Corsini Vincent
Les Vachers, 440 petite route de Concressault
Tél. : 06 16 40 90 55

Infos pratiques

Ecole élémentaire : 02 48 58 43 96
Ecole maternelle : 02 48 58 60 51
Directrice : Mme Richard Florence

Médiathèque : 02 48 58 36 74
blancafort-bibliotheque@orange.fr
lundi et mardi de 9h00 à 11h00,
mercredi et samedi de 15h00 à 17h00,
le vendredi de 16h30 à 18h30

Syndicat d'initiative : 02 48 81 58 15
blancafort.euro@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi (Avril à début Nov.) :
de 15h à 18h15, le samedi de 14h à 18h,
les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30
(fermé le mercredi).

Période hivernale (Nov. à Mars.) : merci de laisser un message sur le répondeur ou d'adresser des mails.

Agence postale : 02 48 58 63 00
Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00
Mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Centre des finances publiques :
2, Les Petits-Prés - Tél. : 02 48 58 01 14
Email : t018003@egrip.finances.gouv.fr0

CCAS Mairie : 02 48 58 63 23

Assistante sociale : Mme Baulande
Maison des solidarités Nord : 02 18 87 28 00
Place Chazereau - Aubigny sur Nère

FACILAVIE : 02 48 23 06 70

ADMR d'Argent sur Sauldre : 02 48 73 36 23

Gendarmerie : 17
02 48 81 54 45 (Argent sur Sauldre)
<https://www.facebook.com/gendarmierieducher>

Pompiers : 18 - Chef de centre : adjutant-chef,
Caldentey Stéphane - 02 48 58 62 29

Infirmières : 02 48 58 63 87 - 06 32 14 47 17
Mme Robinet-Hameon Rozenn
Mme Rougé Audrey - Cabinet : 5, route d'Aubigny



Blancafort (Cher) — Route d'Aubigny



512 — Blancafort (Cher) - Pont de